La géothermie profonde n'est plus une utopie à La Côte

ÉNERGIE

L'étude préliminaire confirme qu'il existe de fortes chances de trouver de l'eau chaude, source d'énergie, dans les entrailles profondes de la terre entre Etoy et Nyon.

YVES MERZ

Le pied du Jura comprend un sous-sol naturellement fissuré contenant des nappes d'eau. En utilisant l'eau chaude puisée à grande profondeur, il serait possible, à partir d'un seul site de forage, de chauffer à distance entre 700 et 1200 foyers. Pour l'heure, cinq sites sont visés, à Aubonne, à Etoy, au Littoral Parc, à Gland et à Nyon. Au mieux, si l'eau est très chaude, la technologie permettrait, en plus, de produire de l'électricité. L'idée de créer une station thermale à La Côte trotte aussi dans la tête des porteurs de projet.

Cette intéressante perspective n'est plus une utopie. Hier, en présence du chef du Service vaudois de l'énergie, Henri Rollier, Charles-Denis Perrin, président de l'International Foundation for World Environment (IFWE), qui a initié le projet, a présenté les conclusions très prometteuses de l'étude scientifique préliminaire.

Etude géophysique de faisabilité

Au vu de ces résultats positifs, un consortium d'investisseurs et les communes partenaires ont décidé de passer à l'étape suivante. Il s'agit de procéder à une étude géophysique de faisabilité, entre juillet 2009 et avril 2010, dont l'objectif est d'évaluer le potentiel du sous-sol de ces cinq sites. Son coût est estimé à 800 000 francs.

La Municipalité de Nyon déposera un préavis, lundi prochain, demandant un crédit de 200 000 francs pour financer sa participation. Ce montant sera réduit si la Confédération et le canton, comme ils l'ont fait pour l'étude préliminaire, apportent leur contribution. Le consortium est constitué de la Société électrique intercommunale de La Côte (SEIC), de la Société électrique des forces de l'Aubonne (SEFA) et de la commune de Nyon, par ses Services Industriels.

Le Glandois Patrick Vallat, chef de projet, a expliqué que la réalisation de l'étude sur l'ensemble des sites allait permettre une importante économie d'échelle. Si le potentiel du sous-sol est démontré, il s'agira ensuite d'étudier la valorisation de la chaleur.

Les sites n'ont pas été choisis seulement en fonction du sous-sol mais aussi parce qu'ils comprennent des clients potentiels, que ce soient des quartiers d'habitations ou des zones commerciales et artisanales. Selon les spécialistes, le coût de production du kilowattheure géothermique est compétitif, inférieur à celui de la majorité des autres sources d'énergie renouvelable. Ils s'attendent à pomper de l'eau à des températures variant entre 67 et 93 degrés. Un forage coûte entre 8 et 18 millions de francs.

Pour l'heure, seules cinq installations de géothermie profonde existent en Suisse. Dans ce domaine, l'Allemagne est nettement plus avancée. Gabriele Bianchetti, l'ingénieur de la société Alpgeo (Sierre) qui a réalisé le rapport technique de l'étude préliminaire, précise que le mode de captage et d'exploitation des eaux profondes à La Côte se différencie complètement de celui utilisé à Bâle.

Pas de séismes

«Ce projet ne va pas provoquer de séismes, notamment parce qu'ici les fracturations qui ont entraîné la formation de failles contenant de l'eau se sont faites naturellement, a-t-il déclaré. Cette technique éprouvée est sans danger, comme le démontrent les nombreuses réalisations en service dans le monde.»

Patrick Vallat tient aussi à rassurer la population sur deux points. L'utilisation de cette énergie ne va pas refroidir l'écorce terrestre. Et les installations en surface resteront discrètes, sans nuisance sur l'environnement.

Si le projet se développe jusqu'à son terme, les premiers coups de pioche sont prévus pour 2012 et l'exploitation pourrait débuter en 2013.■

» PEUT-ÊTRE UN CHAUFFAGE À DISTANCE POUR DES CENTAINES DE FOYERS

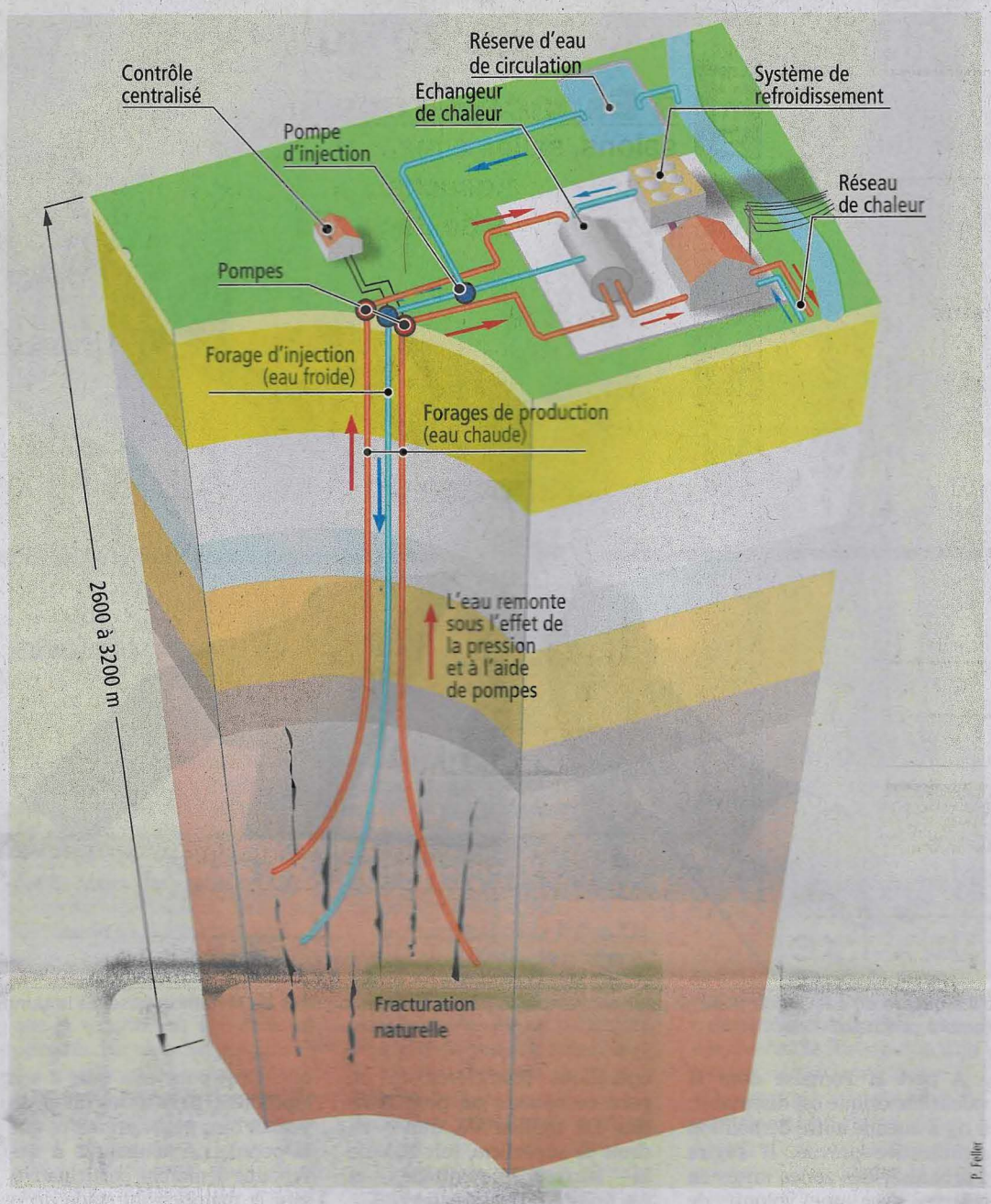

Séquestrée dans un coffr

PROCÈS

Un jeune homme a agressé une femme à Montreux pour la voler avant de l'attacher à un arbre.

Le procès d'un ressortiss espagnol de 25 ans s'est ouv lundi devant le Tribunal rectionnel de Vevey. Il est tout accusé de mise en dan de la vie d'autrui et de brig dage.

Le 1er janvier 2007, l'acc a agressé une automobil qui sortait de son véhic dans un parking souterrain Montreux. Le jeune hom avait attendu plus de vi quatre heures à l'endroit l'agression avant de passe l'acte.

Au moyen d'un couteau, contraint sa victime à lui mettre les clés de sa voitur son argent. Il lui a attaché mains, l'a bâillonnée et l'a cée à monter dans le coffre sa propre voiture. En chem il l'a obligée à lui remettre codes de ses cartes bancaire a effectué divers retraits d gent. L'homme s'est ens rendu au-dessus de Villene Il a attaché la femme à arbre en contrebas de la ro

Le verdict est atte aujourd'hui.

EN BREF

Primes impayées

ACCORD SIGNÉ Le canton Vaud prendra désormais en charge forfaitairement 85% primes d'assurance maladie d'assurés qui ont des prime maladie impayées pour caus d'acte de défaut de biens. U nouvel accord a été signé av 18 assureurs (Groupe Mutue Concordia, Hotela, AMB). C accord supprime la nécessit de traiter chaque dossier individuellement, comme c' encore le cas avec les autres assureurs. Le Département vaudois de la santé a agi dè 2006 pour protéger les assu insolvables du risque de suspension de la prise en charge par l'assurance. La dette de l'assuré n'est pas supprimée (s'il ne paie pas, l'assureur peut relancer les poursuites), mais le canton avance l'argent pour éviter toute suspension.

PUBLICITÉ

THERMALP
LES BAINS D'OVRONNAZ
wellness spa alpin
1 nuit en Résidenc
Hôtelière*** supe
Logement en studio ou appartem
Petit déjeuner buffet
Entrée libre aux bains thermaux
Peignoir et sandales en prêt
Accès au sauna/fitness
dès Fr.131.
(base 2 perso
Réservation: www.thermalp.ch/o
Ovronnaz / VS - 027 305 11 00
info@thermalp.ch

«Je suis toujours sans nouvelles de ma chienne, *Goa*, adoptée en mon absence»

ANIMAUX

Blaise Reber, dont la chienne a été confiée à un autre maître en son absence, a reçu de nombreuses lettres de soutien. Mais pas la moindre nouvelle. De son côté, la SVPA assure avoir agi en toute bonne foi.

L'histoire de Blaise Reber, publiée dans nos colonnes le 15 mai, a ému plus d'un lecteur. En avril dernier, alors qu'il se rend deux semaines au Maroc auprès de sa mère, il confie sa chienne, *Goa*, à une connaissance. A son retour, il apprend que l'animal a été adopté par un policier au refuge de Sainte-Catherine tenu par la Société vaudoise pour la protection des animaux (SVPA). Impossible pour lui de le récupérer. «Je suis toujours sans nouvelles de *Goa*, mais j'ai reçu de nombreuses lettres de soutien», confie-t-il. De son côté, la SVPA assure avoir agi en toute bonne foi.

«Ce jeune homme n'est pas le tante. «J'ai mis au monde ce chien. A l'époque, je vivais en couple. C'est ma compagne qui a rempli les papiers de propriété. J'ai payé la puce électronique. Puis nous nous sommes séparés au bout de quatre ans. Et c'est moi qui l'ai élevé tout seul», précise le jeune homme. La puce électronique de *Goa* justement, la SVPA l'a passée au scanner. Cela l'a conduite à l'ex-compagne de Blaise Reber. Pourquoi ne pas l'avoir contactée pour y voir plus clair? «Elle était introuvable. On s'en est donc tenus à la version de la personne qui nous a amené ce chien», reconnaît Samuel Debrot.

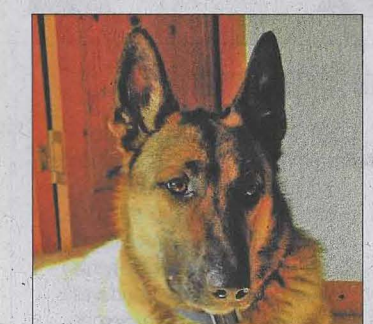

Une vilaine vengeance?

On en sait un peu plus aujourd'hui sur les circonstances de l'arrivée de *Goa* au refuge vaudois de Sainte-Catherine. Avec une première surprise: ce n'est pas la fille à qui Blaise Reber avait confié son chien qui l'a amené à la SVPA. Il s'agit d'une femme que le jeune homme connaît aussi, et avec laquelle il a été en conflit. «Elle nous a dit qu'elle avait trouvé ce chien abandonné dans une grange, et qu'il ne fallait surtout pas le rendre à son maître», explique Samuel Debrot. Un éclairage nouveau qui laisse à penser à un proche de Blaise Reber qu'il pourrait s'agir d'une «vilaine vengeance». Qui ment? Qui dit la vérité? «Nous ne sommes pas équipés pour mener des enquêtes. Nous avons agi en toute bonne foi, d'après les informations que nous avions. Mais

Jean-Pierre Strebel a pris la direction de l'UCI

PRÉCISION

L'actuel président de l'Office du tourisme vaudois a été nommé directeur général de l'Union cycliste internationale le 1er février.

Dans nos éditions du jeudi 14 mai, sous le titre «Charles Favre reprend les rênes de l'Office du tourisme vaudois», une phrase malheureuse a mis en cause la santé de l'actuel président, Jean-Pierre Strebel, qui n'avait pu être joint avant parution. Nous tenons à préciser ici que M. Strebel poursuit ses activités professionnelles et que sa santé n'est pas le motif de son départ de l'Office du tourisme du canton de Vaud (OTV). Nous prions M. Strebel et sa famille, ainsi que nos lecteurs, d'accepter nos plus vives excuses.

Arrivé au terme de son mandat de président de l'OTV, Jean-Pierre Strebel a choisi de ne pas se représenter, en particulier parce qu'il a été nommé directeur général de l'Union cycliste internationale le 1er février dernier.

Par ailleurs, M. Strebel nous a expliqué, dès le lendemain de la parution de l'article, que l'absence de communication autour de l'élection de Charles Favre était voulue et assumée. Le nouveau président, tout comme le nouveau comité directeur réduit de vingt-cinq à treize membres, ne prendra ses fonctions qu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 25 juin prochain à Blonay. Les instances dirigeantes de l'OTV